

L'été, pourquoi aucune « colo-écolo » pour aider les bergers face aux loups et ours ?

écrit par Jacques Martinez | 28 août 2023



En revoyant, dimanche midi, sur France2, un documentaire sur

les bergers dans les Pyrénées, je me suis posé la question : pourquoi, pendant les vacances d'été, ne voit-on pas, dans les régions montagneuses où ont été introduits des animaux sauvages, aucune « colo-écolo » animée par des « écoloups » ou des « écolours » ?

C'est-à-dire, mais vous l'avez deviné, les écolos si favorables à l'introduction de loups ou d'ours dans des régions où, surtout, peut-être « pas » mais certainement « peu », de ces fous d'écologie - car ils ne sont pas... fous !- habitent ou partent en vacances ? En particulier dans les Pyrénées où quasiment les seuls et rares « résidents » estivaux sont des... bergers !



En effet, il n'est pas prévu, dans les agendas des écolos - vous n'y pensez pas !- d'aller séjourner ne serait-ce qu'une semaine à tour de rôle, dans les régions où précisément ont été introduits loups et ours ! Et surtout pas pour aller y soulager ces sauvages de bergers dans le surcroît de travail que leur donne la

cohabitation avec ces loups ou ces ours, cohabitation si chère aux écolos...

« Non, surtout pas ! Nous, pourraient se justifier ces écolos, nous allons voir les loups ou les ours avec une paire de jumelles et nous restons à des kilomètres d'eux ! Et une heure ou deux par été, cela nous suffit pour nous en vanter ensuite, pendant des heures, lors de nos longues soirées d'hiver, soirées végans bien évidemment, chez nous, bien loin de ces bêtes sauvages, à Paris ! » Mais aussi à Marseille, à Grenoble ou à Bordeaux !

Voilà ce que vous répondraient certainement ces « écoloups-phoques ». Oui, ils aiment aussi les phoques mais, eux, ne

menacent pas les bergers... Quoique, avec les écolos, il faut s'attendre à tout : à quand l'introduction de « loups-phoques » sur les plages du nord ?

Rappelons que les bergers pyrénéens, mais dans le midi aussi, ont vu leur vie grandement détériorée par l'introduction de loups ou d'ours, comme l'a rappelé France2. Dans son documentaire rediffusé dimanche, apparaît un ancien présentateur, plus tâteur que présent -cela semble d'ailleurs si « ancien » de le voir, lui qu'on ne voit plus- oui, un ancien Ministre dont le nom est maintenant attaché voire... « collé » à un tout autre animal -plutôt du genre porcin- que le loup. Il s'agit d'un certain Nicolas H... inutile de le préciser. Un Ministre encensé par un certain Macro n qui l'avait bombardé Ministre de la Transition Écologique !

-À propos de Transition Écologique, je conseille à ceux qui auraient manqué sur RR le papier de Cachou et le sketch de 4 min de Karine Dubernet sur la Brigade d'Intervention pour la Transition Écologique dont les initiales sont... à vous de les aligner ! Non, non, ce ne sont pas ces initiales qui m'ont fait penser à un ancien défenseur de la Transition Écologique !-

<https://resistancerepublicaine.com/2023/08/27/demontrer-limb-ecillite-cosmique-des-autoproclames-ecolos-un-sketch-de-quelques-minutes-suffit/>

Dans le documentaire TV, ce Nicolas y parle de ces ours qu'avec l'aide de M. Macron, il a victorieusement réintroduits dans les Pyrénées par... hélicoptères ! Eh, oui, ces bouseux de bergers bloquant les camions transportant ces prédateurs. Non pas des prédateurs humains. Nous, les hommes et, Nicolas, en particulier, sommes persuadés qu'il n'y a aucun prédateur parmi nous. Mais, il y en a avec l'ours introduit non sans mal dans les Pyrénées car, effectivement les éleveurs dans leur majorité n'en voulaient et n'en veulent toujours pas.

Que ces « écolours » aient le courage d'appliquer leurs idées : qu'ils soulagent de leurs maux les victimes de leur idéologie, maux dont eux seuls sont responsables ! Et si ni les responsables politiques – pour ne pas déplaire aux bobos -, ni les « écolours » ne veulent aider à éloigner ours ou loups de ceux qui n'en veulent pas, qu'ils laissent ces derniers faire comme leurs ancêtres, l'homme de Cro-Magnon (en Dordogne) ou un Néandertalien (du côté de Tautavel), en remplaçant en leur permettant toutefois de remplacer les pointes en silex par de grosses cartouches de gros fusils de chasse !

Il y a quelques années, Christian Estrosi, maire de Nice, avait estimé : « *Il est temps de constater l'incompatibilité entre la présence de ce grand prédateur et l'activité humaine sur notre territoire !* » Ce qui, soit dit en passant, lui avait valu quelques déboires avec le gouvernement et la justice.

Tous ces « écolours » ou « écoloups » ne pourraient-ils pas quitter quelque temps leurs domiciles et leurs bureaux douilletts – endroits, eux, à l'abri de tout prédateur -, délaissé leur écran orné d'une photo de louve inoffensive (la photo, pas la louve) et penser à créer eux-mêmes puis, sur leurs finances, organiser des réserves à loups, à ours voire à aurochs si cela leur chante ! Mais loin de toute habitation ou refuge ! Ainsi pourraient-ils aller y passer tous leurs congés payés : ce ne serait pas un sacrifice pour eux mais plutôt, c'est évident, un immense plaisir que d'admirer des loups... à la jumelle ! Avec tente, sac de couchage, gamelle... Cela rappellera à certains, les « soixantehuitattardés », les débuts de leur cher Club Med !

Il y a quelques années, non un loup solitaire mais toute une meute a piétiné les abords d'une aire de jeux pour enfants et la maison du maire de Roquebillière (Alpes-Maritimes) Gérard Manfrédi,... Oui, toute une meute de loups a égorgé (les chiens – civilisés – mordent aux cuisses, seuls les

loux attaquent à la gorge) quelque vingt brebis ! Une sur deux a été tuée. Pour les autres, le berger désespéré a dû attendre des heures et des heures auprès de ses chères brebis agonisant car n'ayant pas le droit de les achever avant l'arrivée d'un fonctionnaire qui (lui peut-être n'a pas le droit de travailler de nuit ?) n'est arrivé que dans la matinée... Les écolos défenseurs des animaux ont-ils protesté contre cet aspect du règlement qui contraint des bêtes à souffrir des heures durant ?

Ah, si un loup était traité de la même façon, ils protesteraient avec énergie. Mais, là, les brebis sont, à leurs yeux, du mauvais côté de la barrière.

Et si les fusils pointés vers un loup ou un ours sont interdits, pourquoi ne pas permettre à un berger -par autorisation professionnelle exceptionnelle- de posséder, outre les nombreux chiens spécialisés dans la garde de moutons, des Kangals ? Ces chiens originaires de Turquie ont des mâchoires si puissantes -plus puissantes que celles d'un... lion !- qu'ils sont sur la liste des chiens interdits de possession en France par des particuliers. Or ces chiens font peur même à des animaux sauvages tels les félins. D'ailleurs, une vidéo du site *Le Monde de Léo* montre des kangals éloigner, sans hésiter à les attaquer, des animaux sauvages tel un tigre ou une hyène !

Une vidéo tout a fait pour ce sujet puisqu'elle est intitulée :

« *Même les Loups et les Ours Ont Peur des Kangals* »

JACQUES MARTINEZ, ancien journaliste □de RTL (1967-2001), l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...